



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2025-054

6, rue Robitaille
Lot numéro 6 650 751 du cadastre du Québec

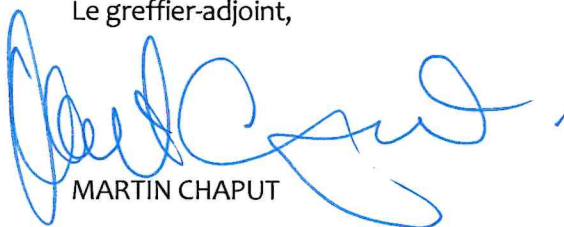
Prenez avis que :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le jeudi 30 octobre 2025 à 16h30, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser et ce, malgré l'article 190 du règlement de zonage No U-005, la construction d'un bâtiment accessoire isolé (garage) avec une marge latérale de 1,50 mètres au lieu d'une marge latérale d'au moins 3 mètres, tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 15 octobre 2025

Le greffier-adjoint,



MARTIN CHAPUT